



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : RESILIATION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE SUD**      **DÉCISION N° DM-25-059**  
**EN DATE DU 10 MARS 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au maire ;

**VU** la décision n°DM-23-147 en date du 03 avril 2023 de signer le contrat de maitrise d'œuvre avec le cabinet Isabelle ROUYER Architecture et Design pour un montant de 11 000 € HT (13 200 € TTC) ;

**CONSIDÉRANT** l'abandon du projet tel que décrit dans le programme initial au vu de la complexité technique révélée en phase AVP ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** la décision de résiliation du marché de maitrise d'œuvre pour le réaménagement de la bibliothèque Sud pour motif d'intérêt général à compter du 10 février 2025.

Les frais d'indemnités de résiliation au profit de l'agence ROUYER Architecture et Design s'élève à 500 € HT (600 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

**Signé**

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250310-Imc1H12914H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/03/2025  
Date de Publication : 10/03/2025